

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de TOURBES

Séance du 15 septembre 2022

L'an deux mille vingt deux et le quinze septembre .à 19 heures 00

Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. PUCHE Lionel, Maire

Présents : MM. CHEVILLET Thierry-CORBIERE Véronique-GRIMA Michel-COSENTINO Jennifer-BOUDET Christophe-L'EPINE Laurent-VIDAL Jean-Claude-SOTO Jean-Marc-CAUBY Didier-BOUISSEREN Pascal-ALLIE Caroline

Absents avec procuration : Mme BASSAN Jennifer procuration à Jean-Claude VIDAL- Mme KACHAOU Anissia procuration à Lionel PUCHE-Mme ROLLAND Alix procuration à Thierry CHEVILLET-Mme GONZALEZ Maeva procuration à Jennifer COSENTINO

Absents excusés :

Absents : Mme TORTOSA Sophie

Secrétaire de séance : M. CHEVILLET Thierry

Objet : Cadeaux de fin d'année

Monsieur le Maire propose d'allouer à chacun des agents communaux titulaires, stagiaires en exercice au 31 décembre 2022 des cadeaux de fin d'année sous la forme de cartes cadeaux d'un montant de 200 € par agent

Le Maire rappelle qu'en vertu des textes réglementaires, il appartient à l'assemblée délibérante de se prononcer sur une telle mesure.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la **MAJORITE avec une abstention**

- Accepte le versement à chacun des employés communaux desdites cartes cadeaux,
- Et dit que les crédits sont inscrits au budget 2022.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Lionel PUCHE

